

Envoyé en préfecture le 24/10/2024

Reçu en préfecture le 24/10/2024

Publié le

ID : 011-211101951-20241021-D312024-DE

## COMMUNE DE LAURABUC – DEPARTEMENT DE L'AUDE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 31/2024

Date convocation : 16.10.2024

Nombre de conseillers : 11 En exercice : 9 Présents : 7
Votants : 8

L'an deux mille quatre, le vingt et un octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Laurabuc, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Cédric LEMOINE, Maire.

<u>Présents</u>: Mesdames: Marie-France LOISEL, 3<sup>ème</sup> adjointe - Anne-Laurence FRULLINI - Aude SALVAT-LÔ, conseillère municipale.

Messieurs : Omar AÏT MOUH, 1<sup>er</sup> adjoint - Olivier JURADO, 2<sup>ème</sup> adjoint - Michel COURTESSOLE , conseiller municipal.

Procuration: Jean-Pierre PLANCADE à Omar AÏT MOUH.

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Marie-France LOISEL

## Objet :Demande de subventions pour l'année 2025.

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre des projets d'investissement pour l'année 2025, Il est possible de demander des subventions à l'état, La Région et le Département avant le 31 octobre 2024.

Monsieur le Maire présente le projet :

Poursuite de la Rénovation de l'église : les travaux s'effectuent en plusieurs tranches pour un coût global initial de 601 393,00 € HT. Ce montant ne tient pas compte de l'inflation ni de l'augmentation du coût des matériaux ni des aléas subis sur la première phase des travaux.

Une première phase a donc été accomplie pour 212 931.68 HT € La Deuxième phase consiste à :

- Stabilisation du rocher côté jardin,
- Réfection de la façade nord,
- Réfection de baies.

Montant total de l'opération (2ème tranche) : 289 893.48 HT

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Au registre sont les signatures.

Le Maire, Cédric LEMOINE.



Jens